

Concours Prairies, un bon cru 2021

Depuis 1986, SEMAE, l'Interprofession des Semences et plants, propose un outil pédagogique appelé Concours Prairies, destiné aux étudiants de BTS agricole et d'IUT. Cet outil consiste à les faire travailler sur une exploitation qu'ils choisissent. Ils réalisent l'approche globale de cette exploitation et analysent le système fourrager existant en intégrant les conditions pédoclimatiques, les contraintes foncières. Ils doivent également tenir compte des préoccupations et opinions de l'éleveur.

Après avoir visité l'exploitation, les parcelles et surtout longuement conversé avec le chef d'exploitation, les étudiants doivent rédiger un rapport d'une vingtaine de pages où ils décrivent la situation initiale, puis le projet d'amélioration. Cette proposition doit intégrer le conseil sur le semis ou sursemis de prairie en insistant sur le choix variétal. L'objectif pour la filière est de bien faire connaître le progrès génétique en plantes fourragères et surtout la méthodologie de prise de décision. Le travail est réalisé par binôme.

Le conseil doit être complet : diagnostic, appréciation des possibilités d'amélioration, choix de parcelles, des espèces et variétés, dose et recommandation pour le semis, conduite de la parcelle. Et finalement, quel gain pour l'éleveur ? Mais aussi, amélioration du revenu, des conditions de travail, de sécurité et d'adaptabilité face au contraste climatique.

Le projet intègre de multiples matières : zootechnie, phytotechnie, machinisme, économie, gestion, réglementation et environnement.

Au niveau de la classe, une présélection des dossiers est réalisée. Les meilleurs sont alors mis en compétition avec les autres classes du grand quart Nord-Est de la France qui intègre l'Eure, la Seine-Maritime, les Hauts-de-France et la région Grand-Est.

Un jury d'une trentaine de personnes, techniciens, agriculteurs, enseignants agricoles retraités, estime la qualité des travaux réalisés, afin de proposer un palmarès.

Les 4 premiers binômes sont récompensés par un diplôme officiel, puisque la démarche pédagogique fait l'objet d'une convention avec la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche. Ce type de diplôme est très positif dans le curriculum vitae. Le binôme gagnant de notre région a rejoint les 3 autres binômes gagnants des autres régions de France pour un séjour en Vendée : visite studieuse d'exploitation, guidée par la chambre d'agriculture, puis l'incontournable Puy du Fou !

Le 2 décembre 2021

Julien Lefebvre et Clément Hénaut sont les 2 élèves de BTS APV de l'Institut de Genech qui ont remporté le premier prix. Le support de leur dossier est une exploitation laitière de la région de Lille. La proposition technique a consisté à la mise en place d'une production de méteil en cultures dérochées. Ces étudiants ont été particulièrement rigoureux sur le choix des espèces, des variétés, des recommandations de dose de semis en fonction des PMG. En effet, dans le cadre du concours, il est admis également les cultures dérochées.

Le second prix a été remporté par un binôme de l'IUT d'Amiens, Camille Lhermite et Maxime Loquet

Deux autres binômes de l'Institut de Genech, Marine Ducroquet et Camille Tourneboeuf en BTS APV, ainsi que Côme Ternynck et Thomas Trouart en BTS ACSE ont été distingués en remportant les 3e et 4e prix.

Le concours prairies remporte un beau succès et il est encore possible de s'inscrire pour l'année prochaine. Si vous êtes agriculteur éleveur et qu'il vous intéresserait de recevoir deux élèves pour parler prairies, fourrages et dérochées, contactez un centre d'enseignement agricole où il y a des BTS ACSE, PA ou APV.

Contacts :

Bruno OSSON
Technicien Développement
03 20 61 28 64 - bruno.ossion@semae.fr

Rosine DEPOIX
Chargée de mission médias
01 42 33 88 29 – rosine.depoix@semae.fr